

23^e Rallye Pays de Saint-Martial

19-20 Septembre 2026 10^e VHC
1^{er} VMRS/VHRS

CONDITIONS D'ACCREDITATION

Le Comité d'Organisation et le Service Presse de l'A.S.A. Saint-Martial vous proposent :

PACK PRESSE

Conditions d'obtention :

- Etre titulaire d'une carte de presse professionnelle et / ou d'un Laissez Passer Média FFSA
- Justifier l'exercice d'une activité professionnelle (*hors presse : numéro de Siret, assurance responsabilité civile professionnelle...*)
- Fournir au Service Presse une lettre accréditive avec entête individuelle ou de son responsable pour couvrir l'événement.

Ce pack inclut :

- Un accès aux salles de presse durant le déroulement de l'épreuve,
- Un accès aux classements et communiqués de presse,
- Un dossier de presse,
- Un badge,
- Une chasuble Média - Elle est « individuelle », délivrée par le Service Presse en échange d'une caution de 40 Euro.

Précision : le nombre de chasubles est limité à deux par média représenté

Toute demande d'accréditation (*par mail*) doit parvenir **au plus tard le 13 septembre 2026**

Au-delà de cette date, celle-ci sera refusée.

Chaque personne désirant une accréditation devra fournir les justificatifs demandés et respecter scrupuleusement les règles de sécurité lors de cette épreuve.

Aucune accréditation ne sera délivrée pour les photographes commerciaux, vidéastes et sites internet hors médias d'informations générales.

(excepté accord exceptionnel par écrit de l'organisateur et la FFSA).

Le Comité d'Organisation et le Service Presse se réservent le droit de refuser ou de retirer une accréditation.

Responsable Presse
CLAVAUT LAURENT

23^e Rallye Pays de Saint-Yrieix

19-20 Septembre 2026 10^e VHC
1^{re} VMRS/VHRS

FORMULAIRE D'ACCREDITATION

Avant toute demande, merci de prendre connaissance du document « conditions d'accréditation » - Toute demande incomplète ou illisible sera refusée.

NOM DU MEDIA

TITRE :
NOM : PRENOM :
TEL PORT : MAIL :
FONCTION :

DESIGNATION

- 1- PRESSE NATIONALE / REGIONALE
- 2- PRESSE SPECIALISEE
- 3- TELEVISION / RADIO
- 4- AGENCE PHOTO

- 5- SITE INTERNET D'INFORMATION
- 6- ATTACHE DE PRESSE
- 7- VIDEO
- 8- TEAM

PERSONNES A ACCREDITER

NOM : PRENOM :
TEL PORT : MAIL :
FONCTION : N° de LICENCE :
N° DE CHASUBLE : LIGUE FFSA :

NOM : PRENOM :
TEL PORT : MAIL :
FONCTION : N° de LICENCE :
N° DE CHASUBLE : LIGUE FFSA :

MENTIONS OBLIGATOIRES

Je déclare être détenteur :

- ☐ Carte de presse n°.....
- ☐ Laissez Passer Média FFSA n°.....
- ☐ Lettre accréditive

☐ Assurance Responsabilité Civile Professionnelle relativement à toute activité de suivi médiatique durant une épreuve de sport automobile et/ou de karting (obligation de présenter l'attestation correspondante)

- ☐ Je m'engage personnellement par la présente à respecter les consignes de sécurité en vigueur sur l'épreuve.
- ☐ Je suis informé du caractère nominatif de ma demande et de l'interdiction de céder mon badge et / ou ma chasuble à un tiers.

Document à renvoyer à : laurent.clavault@sfr.fr au plus tard le 13 septembre 2026

LIEU :
DATE :

SIGNATURE